

# Demande d'évaluation de rachat de trimestre(s) pour la retraite au titre des

- années d'études supérieures
- années civiles validées pour moins de 4 trimestres

Cette notice a été réalisée pour vous aider à compléter votre demande.

### Pour nous contacter :

Vous désirez des informations complémentaires, Vous souhaitez nous rencontrer,

- ► appelez-nous au numéro unique 39 60
- connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr

Le numéro unique de l'Assurance Retraite,

24h/24 - 7 jours sur 7

prix d'un appel local depuis un poste fixe

Pour appeler depuis l'étranger, d'une box

ou d'un mobile, composer le **0971 10 39 60** 







### Informations pratiques

2 possibilités de versement pour la retraite vous sont proposées lorsque vous n'avez pas cotisé suffisamment. Ces versements vous permettent d'augmenter votre durée d'assurance et ainsi d'améliorer votre retraite du régime général. Cette demande d'évaluation vous permettra de connaître le montant des versements que vous pourriez effectuer. Elle ne vous engage à rien dans l'immédiat.

Pour cela, vous devez :

- etre âgé(e) de 20 ans à 64 ans,
- ne pas être retraité(e) du régime général.

Ces versements pour la retraite consistent à racheter des trimestres correspondant à :

- vos années d'études supérieures,
- vos années incomplètes c'est-à-dire celles validées pour moins de 4 trimestres.

Vous ne pouvez demander à racheter en totalité que 12 trimestres d'assurance.

## Versement pour vos années d'études supérieures

Vos études doivent avoir été effectuées dans des établissements d'enseignement supérieur, écoles techniques supérieures, grandes écoles ou classes préparatoires...

Vous devez avoir obtenu un diplôme ou avoir eu la qualité d'élève d'une grande école ou classe préparatoire.

Les périodes d'études supérieures sont également prises en compte si elles ont permis d'obtenir un diplôme équivalent délivré par un Etat membre de l'Union Européenne, par un Etat de l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein, Norvège), en Suisse, ou encore dans un Etat lié à la France par une convention internationale de Sécurité sociale.

Ce versement pour la retraite du régime général peut intervenir dès lors que le premier régime français d'affiliation à l'assurance vieillesse après vos études a été le régime général et qu'au moins 1 trimestre d'assurance figure à votre compte.

Si, après l'obtention de votre diplôme, vous avez été affilié en premier lieu à un autre régime que le régime général d'assurance vieillesse, vous devez alors vous adresser à ce régime.

# Versement pour vos années incomplètes

Vous pouvez racheter au titre des années qui ne sont pas validées par 4 trimestres.

Ce versement pour la retraite peut intervenir dès lors que vous étiez affilié(e) à l'assurance vieillesse du régime général durant ces années et que votre relevé de carrière porte trace, pour les années considérées, d'un report de salaire ou de la validation d'au moins 1 trimestre d'assurance.

# Versement pour la retraite et départ en retraite avant 60 ans

Important : le versement pour la retraite n'est pas pris en compte pour l'examen des conditions d'ouverture du droit à une retraite avant 60 ans.







# **▶** Barème des versements pour l'année 2010

Nous vous communiquons ci-dessous, à titre indicatif, le barème des versements pour l'année 2010 pour vous aider à prendre votre décision.

Ce barème varie en fonction de l'âge avec un coût minimum et un coût maximum qui sont déterminés à partir des revenus d'activité et de l'option choisie.

	Versement pour 1 trim	estre, en euros, avec	prise en compte pou	r la retraite		
Âge en 2010	Option au titre du taux seul		Option au titre du taux et de la durée d'assurance			
	Coût minimum	Coût maximum	Coût minimum	Coût maximum		
20	1 057	1 409	1 566	2 089		
21	1 078	1 437	1 597	2 129		
22	1 099	1 465	1 628	2 171		
23	1 120	1 494	1 660	2 214		
24	1 170	1 559	1 733	2 311		
25	1 220	1 627	1 808	2 410		
26	1 271	1 695	1 884	2 512		
27	1 323	1 764	1 961	2 615		
28	1 376	1 835	2 039	2 719		
29	1 430	1 906	2 119	2 825		
30	1 484	1 979	2 199	2 932		
31	1 539	2 052	2 280	3 041		
32	1 594	2 126	2 362	3 150		
33	1 650	2 200	2 445	3 260		
34	1 706	2 274	2 528	3 371		
35	1 762	2 350	2 611	3 482		
36	1 820	2 426	2 697	3 595		
37	1 877	2 503	2 782	3 709		
38	1 934	2 579	2 866	3 821		
39	1 991	2 655	2 950	3 934		
40	2 048	2 731	3 035	4 047		
41	2 106	2 808	3 121	4 162		
42	2 165	2 887	3 209	4 278		
43	2 224	2 965	3 296	4 394		
44	2 283	3 044	3 383	4 511		
45	2 343	3 124	3 473	4 630		
46	2 404	3 205	3 562	4 749		
47	2 464	3 285	3 651	4 868		
48	2 523	3 365	3 740	4 986		
49	2 583	3 444	3 828	5 104		
50	2 643	3 524	3 917	5 223		
51	2 703	3 605	4 006	5 342		
52	2 764	3 686	4 097	5 462		
53	2 823	3 764	4 183	5 577		
54	2 880	3 840	4 268	5 691		
55	2 935	3 914	4 350	5 800		
56	2 989	3 986	4 430	5 907		
57	3 044	4 058	4 510	6 014		
58	3 098	4 130	4 591	6 121		
59	3 152	4 203	4 672	6 229		
60	3 205	4 273	4 749	6 332		
61	3 125	4 166	4 630	6 174		
62	3 045	4 059	4 512	6 015		
63	2 965	3 953	4 393	5 857		
64	2 885	3 846	4 274	5 699		







## Justificatifs à joindre

### Vous devez fournir une photocopie lisible de :

Si vous êtes de nationalité française, ou ressortissant(e) de l'Union européenne\*, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse

votre carte d'identité, ou passeport, ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité

Si vous êtes de nationalité étrangère

toute pièce justifiant de votre état civil et de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour ou récépissé de votre demande

Si vous avez déclaré avoir eu ou élevé des enfants

votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants

Si vous élevez ou si vous avez élevé un ou plusieurs enfants handicapés

complétez la rubrique page 1 de la demande. Pour les justificatifs à fournir, nous vous contacterons.

Pour les enfants recueillis

la décision de justice vous confiant l'enfant

Si vous demandez à effectuer un versement pour vos années d'études supérieures

votre diplôme de l'enseignement supérieur ou un justificatif de votre admission dans une grande école ou classe préparatoire

### \* Liste des pays de l'Union européenne

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

### Pour nous contacter:

Vous désirez des informations complémentaires, Vous souhaitez nous rencontrer,

- ► appelez-nous au numéro unique 39 60
- connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr

Le numéro unique de l'Assurance Retraite,

24h/24 - 7 jours sur 7
prix d'un appel local
depuis un poste fixe

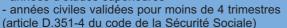
Pour appeler depuis l'étranger, d'une box
ou d'un mobile, composer le 09 71 10 39 60





### Demande d'évaluation de rachat de trimestre(s) pour la retraite au titre des :

- années d'études supérieures





1 <sup>ère</sup> intervention le :	
1	mportant : morci do romplir co formulairo on poir, on lottros maiusculos ot avoc los acconte

Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents. · Précisez-nous, à titre indicatif, à quelle date vous envisagez de demander votre retraite Cette précision nous est nécessaire pour mieux répondre à votre demande date choisie | 0,1 | | | | | d'évaluation mais ne vaut pas demande de retraite. Votre identité Madame Mademoiselle Monsieur Votre nom (de naissance): Votre nom d'épouse (s'il y a lieu) : Si vous portez un autre nom, indiquez-le : Vos prénoms (soulignez votre prénom courant): \_\_\_\_ Votre nationalité : Votre date de naissance : Commune de naissance : Département : Pays : (indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) Téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité): **Votre adresse:** Code postal : Pays : Vos enfants et ceux que vous avez élevés Mentionnez tous les enfants : les vôtres, ceux de votre conjoint ou de votre (vos) précédent(s) conjoint(s), les enfants recueillis, adoptés y compris les enfants mort-nés ou décédés. **Date Date** Période durant laquelle Nom de naissance\* Prénom de parenté de naissance de décès vous avez élevé cet enfant Date de naissance Date de fin de prise en charge Date d'adoption ou au plus tard ou Date de prise en charge Date du 16e anniversaire au Si vous manquez de place, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande. Vous avez ou avez eu à votre charge 1 ou plusieurs enfants gravement handicapés Une majoration de trimestres peut vous être accordée sous certaines conditions. Vous élevez ou avez élevé un ou plusieurs enfants atteints d'une incapacité d'au moins 80 % donnant droit à l'une des allocations suivantes : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et son complément, l'allocation d'éducation spéciale et son complément, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et la prestation de compensation du handicap, l'allocation spéciale aux mineurs grands infirmes, l'allocation d'éducation spécialisée des mineurs infirmes, l'allocation des mineurs handicapés. oui 🔲 non 🔲 Si oui, préciser l'allocation dont il s'agit :

Voir au verso



Percevez-vous ou avez-vous perçu personnellement cette allocation ?

oui 🔲 non 🔲



# Demande d'évaluation de rachat de trimestre(s) pour la retraite au titre des :

années d'études supérieures
années civiles validées pour moins de 4 trimestres (article D.351-4 du code de la Sécurité Sociale)



### ► Vos ressources perçues en France et/ou à l'étranger

Si vous avez perçu, pour les 4 années civiles indiquées ci-dessous, des salaires et/ou des revenus professionnels non salariaux, vous devez nous indiquer leurs montants bruts.

Montants annuels bruts	2006	2007	2008	2009
Salaires ou gains assimilés	€	€	€	€
Revenus professionnels non salariaux	€	€	€	€

Revenus professionnels non salariaux	€		€	€	€
Comple	étez la/les rubrique(s) se ra	apporta	nt à votre s	ituation	
Versement au titre de vos ann	iées d'études supérieu	res			
►Avez-vous cotisé à un régime de re	etraite obligatoire français ou	étranger	durant vos	années d'études ?	oui 🔲 non 🗖
Si oui, indiquez-nous: - dans	quel pays :				
- durar	nt quelles périodes : du 🗔			au L	
				au L	
Dans quel pays avez-vous effecti	·				
France ☐ étranger ☐ préc  Précisez ci-dessous les périodes	de scolarité que vous souh				
Noms et adresses des étab	•	anez rac	nietei .	Périodes de scol	arité
vous avez effectué vos études s		nus	qu	e vous souhaitez	
		du		au	
		du		au	
		du		au	
Versement au titre de vos ann	iées incomplètes				
►Etiez-vous affilié(e) au régime gén	éral de sécurité sociale pour	les anné	es que vous	souhaitez rachete	er ? oui 🔲 non 🔲
Précisez ci-dessous les années d	civiles non validées par 4 trir	mestres	que vous so	ouhaitez racheter	:
Année L	Année L	Année		Année	
Année L	Année	Année		Année	
Année L	Année	Année		Année	
J'atteste sur l'honneur l'exact	titude des renseigneme	nts por	tés sur ce	tte demande.	
Je m'engage :					
- à faciliter toute enquête pour					
- à vous faire connaître toute			17 1 0		
Je reconnais être informé(e) qu'une produits à l'appui de ma demande,					
les articles L.114-19 à L.114-21 du			T CACTOICC C	a arole ao cominic	mioation prova par
Fait à :			Votre sign	ature :	
La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous les données que nous enregistrons à partir de vos	réponses.	•			
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonne de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tent	ter d'obtenir des avantages indus (art. L1				
code de la Sécurité Sociale, arts 313-1, 313-3, 433 En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet de	es déclarations ou l'absence de déclara				
changement de situation ayant abouti au verseme pénalité financière en application de l'article L114-		jet d'une			

➤ Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement joindre les pièces justificatives indiquées dans la notice jointe.

